

<p><b>Préambule</b></p>	<p><b>Le Décret no 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé</b> introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.</p> <p>«L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.»</p>
<p><b>Public</b></p>	<p>Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture Pré-requis : diplôme d'Etat, exercice auprès de patients trachéotomisés dont l'état de santé est stabilisé ou présentant une pathologie chronique stabilisée</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Au terme de la formation et dans une approche globale de la personne, les stagiaires seront aptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● A comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale.</li> <li>● A réaliser, sur prescription médicale et (au domicile du patient), des aspirations endotrachéales dans le respect des critères de qualité du soin.</li> <li>● A anticiper et remédier à certains problèmes et difficultés rencontrés par le patient porteur de ce dispositif</li> <li>● A réaliser la mesure de la saturation en oxygène dans le respect des bonnes pratiques</li> <li>● A réaliser le changement de masque et de lunettes à oxygène dans le respect des bonnes pratiques et protocoles en intégrant son nouveau champ de compétences</li> <li>● A alerter si besoin</li> </ul>
<p><b>Contenu</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rappels anatomique et physiologique du système respiratoire</li> <li>● Rappels sur les principales pathologies de l'appareil respiratoire</li> <li>● Technique d'assistance respiratoire : la trachéotomie             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition et indications de la trachéotomie</li> <li>- Les canules de trachéotomie</li> </ul> </li> <li>● L'aspiration endotrachéale :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition et indications,</li> <li>- matériel</li> <li>- incidents (gestion des risques)</li> <li>- technique d'aspiration endotrachéale, installation de la personne</li> <li>- les soins quotidiens liés à la trachéotomie, le changement de canule</li> <li>- les signes d'alerte, transmissions</li> <li>- entretien du matériel, lavage et stérilisation</li> <li>- éducation du patient et de son entourage</li> </ul> </li> <li>● Changement de masque et lunettes à oxygène et tubulure</li> <li>● Mesure de la saturation en oxygène             <ul style="list-style-type: none"> <li>- oxygénothérapie</li> <li>- définition, indications, matériel, procédure, points de vigilance</li> <li>- rôle de l'AS dans la surveillance d'un patient sous oxygène</li> </ul> </li> </ul>

### Atelier 3 : L'aspiration endotrachéale, mesure de la saturation en oxygène, changement de masque et lunettes à oxygène

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- technique de réalisation des actes</li> <li>- réalisation des actes en pratique simulée</li> </ul>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Apports théoriques</li> <li>● Pratique du geste en situation simulée</li> <li>● Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'une infirmière</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Formateurs de la filière de formation des aides-soignant(e)s et/ou auxiliaires de puériculture
<b>Participants</b>	15 participants maximum - 10 participants minimum (date de réception des demandes)
<b>Lieu</b>	IFPM Sud avenue Diderot 45100 Orléans la Source
<b>Durée</b>	3h30
<b>Coût</b>	100 € / participant pour 1 atelier sur ½ journée - 150 € / participant pour 2 ateliers sur la même journée
<b>Inscription</b>	<p>Par e-mail : <a href="mailto:florence.bezelga@ifpm45.fr">florence.bezelga@ifpm45.fr</a>  Date limite de dépôt des demandes 2 semaines avant la date de l'atelier</p>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Evaluation des connaissances à la fin de l'apport théorique</li> <li>● Validation du geste par une IDE du service d'attestation de l'AS ou AP</li> <li>● Evaluation de la satisfaction</li> </ul>
<b>Attestation</b>	Une attestation de suivi de la formation et d'atteintes des objectifs sera remise au stagiaire dès lors qu'il aura réalisé 5 fois le geste auprès des patients de son service en présence d'une infirmière (validation des compétences en situation réelle supervisée)
<b>Prochaines dates de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le lundi 28 mars 2022 de 9h à 12h30</li> <li>● Le lundi 25 avril 2022 de 9h à 12h30</li> <li>● Le lundi 9 mai 2022 de 9h à 12h30</li> </ul> <p>Consultez les autres dates de formation disponibles sur <a href="http://www.ifpm-orleans.fr">http://www.ifpm-orleans.fr</a></p>